



Clermont-Ferrand, le 20 juillet 2021

Monsieur le Directeur Général
Du CHU de Clermont-Ferrand

Monsieur le Directeur Général,

La CGT du CHU de Clermont-Ferrand s'interroge et s'inquiète du dénigrement des personnels hospitaliers au sujet de la campagne de vaccination.

Hier « héros » applaudis aux fenêtres, ils subissent aujourd'hui une campagne de stigmatisation issue d'un pouvoir qui tente probablement de masquer certaines de ses responsabilités et carences.

Ainsi, la désorganisation du système de santé ne serait pas due :

- **à la pénurie de lits, d'équipements de protection et d'effectifs**
- **à l'absence de moyens pour « tester-tracer-isoler »**

mais au refus d'une partie des personnels à se faire vacciner !

C'est un peu gros !

Ne s'agit-il pas surtout d'une diversion à la veille d'une 4ème vague?

Les personnels hospitaliers ont fait face partout en France.

Nous n'oublions pas le manque de matériel, les masques périmés y compris au CHU, les approximations, les discours contradictoires.

Depuis le début de la crise sanitaire, tous les personnels ont été exposés et jetés à la « guerre » contre le COVID.

Tout et son contraire a été martelé : les masques au départ interdits et non accessibles, ne « servent à rien » puis deviennent obligatoires. Les surblouses à usage unique sont lavables puis réutilisables.

C'est le professionnalisme de tous les personnels qui a permis de gérer et de faire face à la crise sanitaire.

Ce professionnalisme a été souligné par quelques responsables du CHU, mais rapidement, le naturel des décisions contraignantes pour les équipes revenant vite au galop...

Dans tous les hôpitaux en France les personnels ont fait face et lutté en mettant parfois en péril leur santé et celle de leurs proches et certains en sont morts.

La reconnaissance en maladie professionnelle qui devait être automatique est en fait une véritable arnaque et un véritable parcours du combattant, sauf pour celles et ceux décédés ou qui ont eu une oxygénothérapie !

Quant à tous ceux et celles qui ont été obligés par ce gouvernement à venir travailler en étant positifs asymptomatiques ou symptomatiques jusqu'en février 2021, ont-ils été responsables de la contamination sur cette période ? Personne n'avait à redire sur leur déontologie à ce moment-là !

Aujourd'hui nous trouvons assez énorme et anormale la direction législative du gouvernement qui cible les personnels hospitaliers.

Localement, la CGT du CHU vous demande, Monsieur le Directeur Général :

- Quel est le taux réel de vaccination des personnels du CHU ?
- Le nombre d'arrêts de travail dus à la vaccination ?
- Quelle sera votre position à l'approche de l'échéance d'obligation vaccinale du 15 septembre ?
- Dans un contexte de tension en personnel, quelles sanctions allez-vous appliquer ?
- Quels sont les éléments en votre possession sur la diminution du portage et du risque de transmission du virus SARS COV 2 après vaccination ? D'après nos informations, ils ne font pas consensus.
- Quel calendrier pour les soignants déjà vaccinés (très tôt), en clair pour une 3ème dose ?

En conclusion la CGT du CHU de Clermont-Ferrand souhaite vous alerter sur les dangers et dérives d'une mesure d'obligation vaccinale, en particulier si elle cible spécifiquement les personnels hospitaliers.

Toute obligation serait inefficace et ouvrirait une nouvelle fois la voie à un autoritarisme s'opposant au droit commun et à la responsabilisation de tout citoyen.

Nous souhaitons rappeler que le consentement libre et éclairé avant tout acte médical ou de soins doit rester la règle.

La culpabilisation des personnels hospitaliers doit cesser !!!

Au-delà de la vaccination, nous avons urgemment besoin, au CHU de Clermont-Ferrand, de lits supplémentaires et de moyens humains, avec des effectifs en nombre et qualifiés qui permettent d'accueillir, d'accompagner et de prendre soin les patients hospitalisés et la population, COVID ou non !

Le bureau du Syndicat CGT du CHU de Clermont-Ferrand